INRA : CAP 2016
Les déclarations CGT

Syndicat National CGT-INRA
RD 10 – Porte de St Cyr
78210 Saint Cyr l'Ecole
Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inra.fr
- Sites: https://intranet.inra.fr/cgt/ et http://www.inra.cgt.fr/

Déclaration à la plénière des mobilités le 7 novembre 2016

La CGT s'est félicitée d'avoir enfin été entendue, du retour à une campagne annuelle de mobilité et du nombre de postes ouverts, cela correspond à la revendication qu'elle défend depuis plusieurs années.
Elle a cependant exprimé son inquiétude quant à l'arbitrage du collège de direction après les propositions des CAPN : est-ce que tous les postes ouverts seront bien pourvus ? Les agents inscrits sur les listes auront-ils bien tous leur mobilité ?
Elle a par ailleurs exprimé une autre inquiétude pour les agents en CDD occupant actuellement les postes ouverts à la mobilité. Si un fonctionnaire arrive sur le poste, que devient l'agent contractuel ?
Réponse à ces deux questions : Oui, il va y avoir arbitrage après les CAPN, nous tâcherons de faire en sorte qu'il y ait le moins de refus possible. Quant aux agents contractuels, d'autres fonctions leur seront proposées pour aller jusqu'à la fin du contrat.

La CGT, s'est encore une fois exprimée sur Saclay. Nous demandons un plan spécial de mobilité pour les agents de la région parisienne qui ne souhaitent pas aller à Saclay. Si les agents de la RP devenaient prioritaires pour les mobilités, alors cela bloquerait les agents des autres centres qui souhaitent une mobilité (cette estimation et cette inquiétude sont fondées sur nos observations).
Réponse de la Direction : On vous a promis un point au CT du 24 janvier.

Enfin, conformément à ce que demandent les personnels ITA dans leur grande majorité et par leur forte mobilisation dans les centres, nous avons réitéré notre très vive opposition à la mise en place du RIFSEEP.
Réponse : il n'y a pas de texte d'application. Donc nous ne faisons rien.

Déclaration à la plénière des CAPN avancements le 21 novembre 2016

RIFSEEP. Tout d'abord, la CGT vous renouvelle son expression contre l'application du RIFSEEP aux corps ITA de l'INRA. Contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, aucun texte n'est paru, aucun texte d'application n'a même été débattu au CT ministériel, même si la direction du CNRS se vante de l'appliquer au 1er janvier 2017, qui plus est après négociation avec les syndicats (nos camarades CGT du CNRS nous indiquent que ceci est faux). Les 4 syndicats de l'INRA invitent cette semaine les personnels à une semaine de mobilisation. La CGT présentera au vote de chaque CAPN une motion contre la mise en place de ce système injuste à la tête du client. Elle demande aux présidents et présidentes des CAPN de laisser le vote libre aux représentants nommés de l'administration.

PPCR et AAE. L'application du protocole PPCR, que la CGT assume de ne pas avoir signé et ne le regrette pas, se traduit depuis 2016 par la suppression des avancements accélérés d'échelon, et par des inversions de carrière pour certain agents de catégorie C qui seront promus en catégorie B. Ce sont une partie des agents qui sont dans les actuels échelons 5, 6 et 7 de ATP1. Le ministère de la fonction publique n'annonce pas, contrairement à ce que l'on nous a dit à l'INRA, la réintroduction des AAE. Il annonce par ailleurs qu'il envisage d'examiner le problème des inversions de carrières au cours du second semestre de l'année. De qui se moque-t-on ? Tout le monde sait qu'au second semestre, ceux qui ont pris cet engagement ne seront, selon toute vraisemblance, plus là. Et concernant les déroulements de carrières, nous vous rappelons notre revendication réitérées par notre récent congrès, de ratio pro/pro à 20% pour tous les avancements de grades.

La CGT demande aussi : 1 – La réintroduction, et ce depuis 2016, des avancements accélérés d'échelons et 2 – La suppression immédiate de ces inversions de carrière. Elle invite d'ailleurs tous les agents à signer la pétition en direction du ministère de la fonction publique.

Dans ces CAPN, la CGT demandera une simulation de carrière pour tous les agents proposés au changement de corps pour permettre aux CAPN d'éviter de se prononcer pour des promotions qui pourraient avoir un impact négatif sur la carrière des agents.

Unités Expérimentales. Le maître mot, c'est : rentabiliser. Nous sommes extrêmement attachés aux installations expérimentales de l'INRA. Force est de constater que les UE récemment créées en retirant les Installations Expérimentales des Unités de Recherche fonctionnent avec de moins en moins de personnel, à tel point que les souffrances au travail augmentent sans cesse. On s'opposera à toute tentative de créer des plateformes expérimentales de départements car on refuse les cadres de mutualisation qui ne visent qu'à camoufler les non remplacements de postes.

Précarité et postes. Justement, en parlant de postes, tout le monde constate l'hémorragie à l'INRA. Pourtant, le plafond d'emplois est très supérieur au nombre réel de postes. Pourquoi n'utilisez-vous systématiquement pas le plafond d'emplois ? Les souffrances au travail générées par ces non remplacements et les surcroits de travail consécutifs pour les personnels qui restent, nous l'avons dit, augmentent sans cesse. Le nombre de salariés précaires augmente en conséquence, avec tout ce que cela entraîne de souffrances supplémentaires pour les contractuels comme pour les titulaires, et dans tous les services.

PV des CAPL. Des PV de CAPL encore mal faits, nous osons le dire. Nous vous invitons à lire notamment ceux des 2 CAPL de Versailles. Si vous comprenez quelles étaient les listes initiales proposées par l'administration ou par les représentants du personnel, et si vous comprenez la teneur des discussions, alors, comme nous aimerions bien comprendre aussi, nous serions preneurs d'une explication. Il est difficile de comprendre que le président de la CAPL de Versailles, ex-DRH, que nous interpellons dans cette plénière depuis qu'il est président de la CAPL de Versailles, ne comprenne pas à quoi servent les PV des CAPL.
En parlant de PV, il faut, et nous l'avons déjà demandé, mais c'est passé aux oubliettes, que les PV des CAPL des AT contiennent le compte rendu de la discussion et des propositions de la réunion commune des deux CAPL pour le changement de corps AT vers TR. Même problème pour les PV de CCDR concernant le changement de corps IE vers IR.

Information des CAP. Il arrive que des agents soient sanctionnés sans que les CAP en soient informées. Un blâme pour le centre Val de Loire, et un licenciement sec à Bordeaux. Nous demandons que les élus soient informés de toutes ces situations, afin qu'ils puissent accomplir leur mandat d'élus dans les meilleures conditions.

Convocations des élus. Nous avons vu apparaître cette année dans les convocations, une précision très accentuée sur les dates des réunions auxquelles les élus sont conviés. Par exemple pour les AT, il est bien indiqué qu'ils sont convoqués le 21 à la plénière, puis le 24 avec les TR et enfin le 25 pour la CAPN des AT. Cela a comme conséquence qu'ils sont contraints de multiplier les déplacements, puisque les services généraux des centres refusent de prendre en charge les nuitées et les repas des 1 ou 2 jours entre la plénière et la CAPN. Heureusement, les convocations ont été refaites pour les AT et les TR cette année. Nous espérons que pour les années suivantes, on en revienne bien à une convocation qui couvre la période depuis la plénière, jusqu'à la date des 2 CAPN auxquelles assistent les élus.
Nous confirmons notre demande que, une année sur 2, ce soient les AT qui passent en premier. Mais nous enregistrons la réponse positive qui nous a été faite lors de la plénière des mobilités.

Passerelles CR vers IR. Enfin, nous voulons exprimer notre demi satisfaction de voir enfin satisfaite la moitié d'une de nos revendications. Il s'agit des passerelles CR vers IR où enfin, les CR1 sont intégrés en IR1. Ça va enfin permettre de débloquer les passages IR2 vers IR1 pour les IR2 qui n'étaient pas CR avant. Mais pourquoi intégrer les CR2 en IE2 ? Nous demandons leur intégration en IR2.